



< Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... >

ISSN 0995 - 8584

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis

10, rue Leroux, 75116 PARIS — Tél. 01 44 17 38 27

Fondateurs : ETIENNE LEGROS — MATHILDE GABRIEL-PÉRI

N° 238 - 3^{ème} trimestre - 25 septembre 2011

Que la raison l'emporte !

Dans le précédent numéro de « *Châteaubriant* », nous avons publié les réponses aux lettres que nous avons envoyées à Monsieur le Président de la République et à Monsieur le Ministre de la Défense.

Nous pensions que notre demande de nomination d'un Secrétaire d'Etat aux anciens Combattants était rejetée. Nous nous trompions. Lors du remaniement ministériel intervenu peu après la sortie de notre journal, Monsieur Marc Laffineur a été nommé Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Nous souhaitons que très rapidement les dossiers les plus urgents trouvent leur solution.

En particulier, nous voulons rappeler notre demande de voir indemniser tous les orphelins victimes de la barbarie nazie, durant la seconde guerre mondiale. Monsieur Longuet, Ministre de la Défense, avait répondu à notre courrier en nous indiquant qu'un décret, répondant à notre attente, était en cours de rédaction et nous pensions que sa publication allait intervenir dans des délais très brefs. Nous sommes obligés de constater que l'attente dure toujours et que de nombreux orphelins victimes de la barbarie nazie sont toujours ignorés, qu'ils ne sont pas traités sur un pied d'égalité avec ceux qui ont déjà bénéficié d'un pécule ou d'une rente.

Le dossier est prioritaire. Nous attendons, du nouveau Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, qu'il le règle au plus tôt.

Au moment où j'écris ces lignes, les armes parlent toujours. Le nombre des morts augmente sans cesse sur tous les lieux de conflits. Les populations civiles paient le tribut le plus important dans ces guerres qui ne veulent pas dire leur nom. Libye, Syrie, Afghanistan... la liste des civils tués s'allonge. Il en est de même dans le conflit Israélo-Palestinien.

Nous ne pouvons rester indifférents. Il ne nous appartient pas de prendre parti en préconisant telle ou telle solution, mais, en tant que familles de massacrés et de fusillés, nous devons exiger que les massacres cessent. Nous qui avons souffert par le passé, nous savons fort bien que l'utilisation aveugle des armes ne règle jamais les questions politiques. Les populations civiles ne doivent pas subir, elles sont sans défense. Que la raison l'emporte.

Georges Duffau Epstein

SOMMAIRE

Éditorial

- 1 Que la raison l'emporte

Nos peines

- 2 Jöel Gentil

Commémorations

- Mont-Valérien, 4 juin
3 Tulle, 7/9 juin
Rouillé-Vaugeton, 25/26 juin
4 Balard, 25 juin
6 Saint-Gingolph, 23 juillet

Vie de l'association

- 7 Comité de l'Indre-et-Loire
Roger Boisserie honoré
8 Circuit de mémoire

Histoire

- Camp de Drancy
9 Valréas
10 Fort de Romainville
11 Mont-Valérien
12 Executer

Invitation

Ivry 29 octobre 2011

ANFFMRF et A

10 rue Leroux – 75116 Paris
permanence mardi matin
tél. : 01 44 17 38 27
courriel : anffmrfa@free.fr
cotisation + journal : 30€
(selon les moyens de chacun)

chèques à l'ordre de :
ANFFMR
CCP : 3308-90 U. Paris

Nos peines

Joël Gentil, fils d'Aristide Gentil

Très souvent, nous découvrons avec retard le décès de nos amis. C'est un numéro de « Châteaubriant » qui nous revient, l'adresse étant caduque. Ou bien c'est un mot discret que nous recevons ; ainsi, avons-nous appris le décès de Monsieur Joël Gentil, domicilié à Sers et décédé le 22 octobre 2010 à Saint-Angeau, en Charente. Il était fils d'Aristide Jean Gentil, né le 30 avril 1910, à La Chèvrerie (canton de Villefagnan, Charente). Ouvrier agricole (site internet *Mémoire des Hommes / le Mont-Valérien*), Aristide Gentil fut arrêté le 26 février 1942 puis détenu au fort de Romainville. Il a été l'un des 37 communistes de la liste de 50 otages retenus, par le SS Karl Oberg, pour avoir « *participé à des actes de sabotage et de terrorisme* » et passés par les armes le 2 octobre 1943, au Mont-Valérien. Cette fusillade faisait suite à l'attentat, par un groupe FTP-MOI, ayant coûté la vie au président allemand du service de la main-d'œuvre en France, Julius Ritter (*Le Livre des Otages* de S.Klarsfeld, p 250).

J.C

Commémorations

Mont-Valérien, 4 juin 2011



Depuis plusieurs jours, le soleil était présent mais n'allait-il pas disparaître et gâcher l'hommage que nous rendons tous les ans aux Patriotes fusillés au Mont-Valérien ? 4 juin au matin : le beau temps est toujours là. La certitude s'installe : la cérémonie sera une réussite. L'inquiétude n'est pourtant pas totalement dissipée. Y aura-t-il une assistance nombreuse, comme nous le souhaitons ? Le pont de l'Ascension et les congés accordés à certains établissements scolaires nous font douter encore, dans les derniers moments.

A 14h30 l'évocation historique consacrée à la Répression de la Résistance par les troupes allemandes et le gouvernement de Vichy débute. Nous savons que le pari est gagné. Toutes les

chaises sont occupées, de très nombreux élus sont présents, les scolaires aussi. Le spectacle, préparé par Jacques Mignot, évoque les premières exécutions massives de 1941 ; le public exprime son émotion par de chaleureux applaudissements.

Le dépôt des gerbes, sur l'esplanade, au pied du mur du Mémorial de la France combattante, durera plus longtemps que d'habitude car jamais nous n'avions reçu autant d'Associations, de collectivités locales, départementales ou régionales, désireuses de s'associer à l'hommage. A l'intérieur du fort, dans la Clairière des Fusillés, c'est toujours avec autant d'émotion que les participants écoutent les lettres de fusillés, les poèmes lus par Paul Mouedeb et les chants

interprétés avec brio par la Chorale Populaire de Paris.

Un dernier recueillement devant « La Cloche » et ses mille et dix noms, une visite au musée inauguré en 2010 et nous pouvons nous rendre à l'Arc de Triomphe de l'Etoile pour le ravivage de La Flamme.

Les membres de notre association présents ce jour-là étaient trop nombreux pour que nous puissions tous les citer. Par leur participation, ils montrent que le souvenir de nos héros reste vivace et que le travail de mémoire que nous poursuivons est partagé par d'autres qui n'oublient rien de tout ce que nous devons aux Résistants.

Georges Duffau-Epstein

Tulle, 7 et 9 juin 2011

La ville de Tulle n'a pas oublié ses victimes du nazisme. Pas de discours mais des cérémonies sobres et émouvantes, marquées par l'attachement sans faille que la population réserve tous les ans à ses Martyrs.

Les cérémonies ont débuté le 7 juin à 18h30, devant la stèle élevée square du Souvenir Français (gare), à la mémoire des 18 gardes-voies lâchement exécutés par les soldats de la garnison allemande. Elles se sont poursuivies à la stèle FFI du carré militaire, au cimetière Le Puy-Saint-Clair. Une vingtaine de Résistants tombèrent sous les balles de l'occupant lors des combats qui se déroulèrent dans la ville les 7 et 8 juin 1944.

Le 9 juin, les manifestations ont débuté dès 10h45 à la plaque des Etablissements Borg Warner (anciennement usine de la Marque), pour rendre hommage aux 42 ouvriers de cette usine victimes des nazis. Il en fut de même dans l'enceinte de la Manufacture d'armes pour les mem-

bres du personnel tragiquement disparus ce jour-là.

A la sortie de Tulle, route d'Argentat, les honneurs furent rendus aux six Résistants de l'Armée Secrète, corps franc de Tulle, qui résistèrent aux SS de la division *Das Reich*, lors de la rencontre meurtrière de Pounot. A 17h, se constitua le rassemblement place Smolensk, point de départ du cortège pour le Haut lieu de Cueille où furent enfouis les « 99 pendus de Tulle ». Près de 600 personnes ont accompagné les familles des victimes, les enfants des écoles et les autorités pour parcourir les 2 km séparant la ville du Champ des Martyrs. Les enfants des écoles y donnèrent lecture des noms des victimes (Suppliciés et Déportés), la chorale de l'école de gendarmerie chanta la Marseillaise puis, succéda le Chant des Partisans, entonné par l'ensemble vocal Carmina qu'accompagnait l'harmonie des enfants de Tulle.

Il revint au Préfet de la Corrèze, Alain Zabulon, de déposer la

première gerbe ; il fut suivi par François Hollande député, président du Conseil Général, Bernard Combes maire de Tulle, Philippe Nauche maire de Brive, René Teulade ancien ministre sénateur de la Corrèze et par les représentants de la Région Limousin. Vint le tour des associations d'anciens Combattants, Résistants, de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et du Comité des Martyrs de Tulle.

Une délégation de l'Association des Familles des Martyrs d'Oradour déposa également une gerbe. Les villes de Tulle et d'Oradour ont un point commun dans l'histoire du 2^{ème} conflit mondial. Les auteurs des atrocités qui y furent commises, même s'ils dépendaient de détachements différents, appartenaient tous à une division SS qui s'est rendue célèbre par ses actes de cruauté, la division *Das Reich*.

Paul Mons

Rouillé-Vaugeton, la Vienne se souvient

La libération du camp d'internement de Rouillé (Vienne), survenue le 10 juin 1944 fut suivie, 17 jours plus tard, du massacre de 31 Résistants en forêt de Saint-Sauvant et à Vaugeton (commune de Celle-l'Evescault). Le soixante-septième anniversaire de ces événements a été marqué par une série d'hommages et d'inaugurations regroupant les municipalités de Lusignan, Celle-l'Evescault, Rouillé et Saint-Sauvant. Les rassemblements étaient placés sous l'égide de l'Association pour la Mémoire de la Résistance, de l'Internement et de la Déportation en Pays Mélusin (AMRID) et de l'Amicale des Anciens Internés, Résistants et Patriotes des Camps de Châteaubriant, Voves, Rouillé et Aincourt

– représentée par Odette Nilès, Michèle Gautier et Hubert Doucet.

Samedi 25 juin 2011, de 15 à 19 heures, en présence des autorités civiles et militaires, un public fourni se déplaça successivement vers quatre lieux. A Lusignan, place de l'Hôtel de ville, fut rappelée l'attitude exemplaire de Sœur Cherer – assistante sociale attachée au camp de Rouillé. « *Sa cornette, son imposante personnalité et sa connaissance de l'Allemand étaient des atouts dans les circonstances du moment*, fut-il rappelé. » Grâce à son action, nourriture, vêtements, courrier, renseignements parvenaient aux détenus (et aux maquis). Reconnaissance unanime lui en fut toujours exprimée.

Trois inaugurations suivirent, au

cours desquelles les événements sanglants du 27 juin 1944 furent précisés. Les corps des suppliciés étaient voués à la fosse commune anonyme. Les maires des bourgs voisins obtinrent de donner à 22 d'entre eux une première sépulture décente. 5 furent enterrés à Saint-Sauvant. 9, à Lusignan, dont les 9 noms figurent désormais sur la stèle dévoilée ce 25 juin 2011. 13 autres furent inhumés à Celle-l'Evescault où la voie, montant au long du cimetière, fut baptisée « *Rue du 27 juin 1944* » ; enfin, une plaque portant les noms de ces 13 Martyrs, a été inaugurée à l'entrée du cimetière.

A la mairie de Rouillé, une exposition consacrée à la Résistance attendait le public avant la

Commémorations

Rouillé-Vaugeton, la Vienne se souvient (suite)

réception organisée en souvenir de l'aide apportée par les habitants de Rouillé et de la région aux internés du Camp et à la Résistance locale.

Dimanche matin 26 juin, un premier rassemblement se déroula face à la stèle dressée devant l'école communale occupant l'espace du camp disparu de Rouillé. Le maire, Rémy Gault, prit la parole ainsi que notre amie Michèle Gautier qui, avec simplicité, sut dire l'admiration qu'elle «porte

à ces hommes courageux, français et étrangers, qui n'ont pas hésité à s'engager pour sauver notre pays». Ensuite, au monument de Vaugeton, élevé en bord de route, non loin des frondaisons de la forêt de Saint-Sauvant, hommage fut rendu aux 31 massacrés du 27 juin 1944. Priront la parole Messieurs Patrick Bouffard, maire de Celle-l'Evescault et Lucien Philipponneau, ancien résistant du Groupe Noël, vice-président de l'AMRID.

Félicitations circonstanciées et livres furent décernés aux lycéennes de Lusignan, récentes lauréates du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Les chants de la chorale «Chantons Liberté», de Poitiers, mirent comme un point d'orgue à ces divers hommages au cours desquels l'émouvante présence d'enfants des écoles donne à penser que le travail de mémoire engagé fait son chemin.

JC

Paris : Hommage aux Fusillés de Balard, 25 juin 2011

Voici plus de dix ans, qu'aucune cérémonie ne s'est déroulée sur le site de l'ancien « Stand de tir de Balard ». La Ville de Paris et l'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et de L'Île-de-France, se sont associées pour que, désormais, un hommage annuel soit rendu aux Patriotes Résistants fusillés en ces lieux.

Le 25 juin dernier, après l'accueil de M. Philippe Goujon, Député-Maire du XVème arrondissement, Georges Duffau-Epstein a prononcé l'allocution que nous reproduisons ci-dessous ; elle fut suivie de l'émouvante intervention de M. Hamou Bouakkaz, maire-adjoint, qui remplaçait Mme Catherine Vieu-Charrier, empêchée au dernier moment d'être parmi nous.

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Je tiens à remercier tous les élus parisiens qui ont œuvré pour que l'hommage dû aux fusillés du stand de tir de Balard devienne pérenne. Je voudrais aussi rappeler la mémoire de Pierre Rebière, récemment décédé. Son père a été fusillé ici le 5 décembre 1942. Il était juste qu'il prononce ce discours d'hommage. La maladie en a décidé autrement. Je vais essayer de le remplacer, moi qui, pendant très longtemps, ai porté le nom d'un homme



Denise Bailly-Michels et Georges Duffau-Epstein

lui aussi passé par les armes dans ce stand de tir, le même jour que le père de Pierre Rebière. Il se nommait Jean-Lucien Duffau, il est mort sans enfant après m'avoir donné son nom, ce qui nous a protégés, ma mère et moi : en ces temps-là, il ne faisait pas bon être un fils de résistant d'origine juive.

Le stand de tir de Balard est bien moins connu que le Mont-Valérien. Il est vrai que *seulement* – si l'on peut utiliser ce terme, s'agissant de morts ! – seulement 143 fusillés (ou 161, selon les sources) y ont été identifiés, alors que le chiffre retenu aujourd'hui pour le Mont-Valérien est de 1010. C'est sûrement la raison pour laquelle la mémoire collective se montre défaillante. Il fallut attendre que la Ville de Paris, en 2006, publie une brochure du regretté Adam Rayski pour que « Balard » sorte de l'oubli. Le travail des historiens devrait permettre d'identifier un jour

tous les exécutés, tous les Résistants tombés ici pour la liberté. Rappelons que, le 8 février 2010, la RATP a inauguré, à la station de tramway Suzanne Lenglen, un « panneau culturel » retraçant l'histoire de ce lieu durant la seconde guerre mondiale : bien isolé de l'extérieur, il permettait d'exécuter en toute impunité. Les passants ne risquaient pas d'entendre les coups de feu.

Les Fusillés ne se battaient pas contre le peuple allemand mais contre l'idéologie nazie, ils RESISTAIENT. Ils voulaient une France libre, démocratique, débarrassée de toutes les formes de racisme. Ils appartenaient pratiquement à tous les mouvements de Résistance. Leurs engagements politiques et leurs croyances étaient à l'image de la diversité française. Ils se battaient contre l'occupant, contre le gouvernement collaborateur de Vichy et contre ceux qui les soutenaient. Lutte armée, renseignement, sauvetage d'aviateurs alliés ou d'enfants juifs, diffusion de tracts et de journaux ... menaient à l'arrestation par les polices française ou allemande, à la comparution devant un tribunal français ou allemand, à la condamnation à mort.

Ici, furent passés par les armes les jeunes du Lycée Buffon, jeunes FTP fusillés le 8 février 1943, devenus avec Guy Môquet le symbole de la jeunesse résistante. Semblable fut aussi le destin d'un Juif allemand réfugié en France, Karl Schönar : il n'avait que 17 ans quand les nazis l'exécutèrent au Mont-Valérien, suite au procès dit de la Maison de la Chimie.

Le combat, tous le menaient avec courage. Ils savaient risquer la mort : à l'époque la durée d'activité d'un résistant dé-



Dépôt de gerbe par Cécile Rol-Tanguy

passait rarement trois mois. La lutte pour la liberté avait développé chez eux une conscience aigüe de l'avenir, ils imaginaient la société dans laquelle ils voulaient vivre. Ils construisaient les lendemains. Le Programme du Conseil national de la Résistance, initié par Jean Moulin (délégué du général De Gaulle en France occupée), a exprimé ces grandes espérances. Mis en œuvre après la Libération par le gouvernement du général De Gaulle, ce programme reprenant les aspirations des Résistants a fondé la société dans laquelle nous vivons. Certains le remettent en cause de façon sournoise. Or, il conserve toute

son actualité et nous continuerons à promouvoir les valeurs qu'il prône, la solidarité entre les hommes en particulier.

Au stand de tir de Balard, comme dans tous les lieux d'exécution, ce sont des Patriotes qui ont disparu. Combattants de l'ombre des mouvements de résistance, combattants des maquis ou membres des Forces Françaises Libres, Résistants connus ou inconnus, ils étaient l'honneur de la France.

Nous resterons fidèles à ces hommes qui « *aimaient la vie à en mourir* ».

Georges Duffau-Epstein

Commémorations

Saint-Gingolph, village martyr

Le 23 juillet 2011, comme chaque année, Saint-Gingolph, village frontalier franco-suisse de Haute-Savoie, a honoré les victimes du drame perpétré par la barbarie nazie, il y a 67 ans : six otages fusillés, des dizaines de maisons pillées et incendiées. Violence criminelle, terreur.

Porte drapeaux, anciens combattants, représentants d'associations de mémoire et familles de victimes étaient présents auprès du maire, M. Raymond Péray, et de son homologue valaisan, M. Bertrand Duchamp. Conseiller général d'Evian et maire de Publier, M. Gaston Lacroix côtoyait de nombreux élus des communes voisines, mêlés à la population. Après les dépôts de gerbes par les autorités et les chants patriotiques, M. Péray a retracé les tragiques événements que nous résumons ci-après :

Samedi 22 juillet 1944, la Résistance française tente un coup de main pour libérer Saint-Gingolph. L'effet de surprise escompté est un échec : 2 maquisards, 3 civils et 6 soldats al-

lemands sont tués. 11 blessés graves sont évacués en Suisse, à l'hôpital de Monthey. On craint des représailles. Personnes âgées, femmes et enfants franchissent la frontière généreusement ouverte. Les hommes valides gagnent le village français de Novel, à quelques 8 km...

Dimanche 23, une colonne SS partie d'Annemasse est accrochée à Sciez par des Francs-Tireurs et Partisans. Le tribut sera lourd pour la commune, mais, grâce à ce coup audacieux, la frontière restera ouverte jusqu'à 11 heures, permettant l'évacuation de la cité. Précédée par la Gestapo, une autre colonne SS parvient à Saint-Gingolph. Sur le haut du village, plus de 80 bâtiments agricoles et habitations sont fouillés... et incendiés au lance-flamme.

Le président de Saint-Gingolph-Suisse et un colonel interviennent auprès des autorités d'occupation : nombre de constructions en feu appartiennent à des ressortissants suisses. Une partie du village sera épargnée et les pompiers

suisse seront autorisés à franchir la frontière...

Fouillant les dernières bâtisses objet de leur rage, les SS découvrent 5 villageois et l'abbé du village demeuré à son poste, ils les torturent et mitraillent. Ce jour-là, on déplore 27 autres victimes, grièvement blessées ou tuées...

Aujourd'hui, nos remerciements vont à nos amis Suisses, aux militaires, aux autorités valaisannes et aux communes de Saint-Gingolph-Suisse, Le Bouveret, Vouvry et Monthey.

M. Raymond Péray conclut : « Sachons nous inspirer du message et de la formidable leçon de courage que nous ont transmis ceux qui sont morts pour la France, pour que Saint-Gingolph soit libre aujourd'hui, pour que courage et héroïsme donnent au mot liberté toute sa valeur. Leur sacrifice restera à jamais écrit en lettres d'or dans nos cœurs car nous n'avons pas le droit d'oublier et encore moins de rester indifférents ».

Jacqueline Néplaz-Bouvet



Familles de Fusillés – Comité d'Indre-et-Loire

Le comité d'Indre-et-Loire de notre association (domicilié à la Mairie - 34, avenue de la République - 37703 Saint-Pierres-Corps) s'est réuni le 21 juillet 2011 en assemblée générale locale. Il a approuvé les rapports d'activité-2010 et d'orientation-2012 présentés par son président (mise à jour des statuts, participation à de nombreuses cérémonies – notamment à Maillé et au camp du Ruchard) ainsi que le rapport financier.

Il a reconduit son bureau : président Max Morin – secrétaire Mauricette Dechène – trésorière Hélène Biéret – porte drapeau Claudette Sornin – autres membres Andrée Deroche et Joelle

Sornin-Villeret. La bienvenue a été souhaitée à une nouvelle adhérente, Hélène Mirault. Le comité compte désormais 26 membres.

Deux informations anciennes, parvenues à notre rédaction, n'ont pu trouver place dans nos précédents bulletins. Elles complètent et éclairent les activités évoquées ci-dessus :

Saint-Cyr-sur-Loire : depuis décembre 2010, de jeunes plants du rosier « Résurrection » entourent la stèle du Souvenir érigée dans le square communal dédié aux Femmes Déportées du Camp de Ravensbrück. Ce monument fut élevé grâce à l'action des associations locales et de notre amie Suzanne

Plisson.

En Indre-et-Loire, début mai 2011 : 14 jeunes Allemands et Français de 16 à 21 ans, issus d'associations de réinsertion sociale des deux pays, ont cheminé sur des sentiers de la ligne de démarcation. Près de Kerleroux, ils ont restauré deux stèles de Fusillés. A Maillé, ils ont visité la Maison du souvenir et rendu hommage dans le recueillement au village rasé le 25 août 1944. Des descendants d'une famille victime du massacre sont venus dévoiler en leur présence un panneau commémoratif confectionné par les jeunes Allemands...

HB

Roger Boisserie honoré



Remise de la médaille par Madame Christienne

Durant de longues années, Roger a été porte-drapeau de notre association.

Chaque semaine, il assurait la permanence à notre siège social.

Roger Boisserie a reçu, le 9 juin 2011, en la Mairie du XXème arrondissement, la médaille de bronze de la Ville de Paris.

Dans l'allocution qu'elle a pro-

noncée, Madame Odette Christienne, déléguée du Maire de Paris et Correspondant-Défense, a évoqué la carrière de notre ami au service du monde des Anciens Combattants.

Roger Boisserie s'est impliqué comme Secrétaire général de l'Office républicain des mérites civils et militaires (ORCM) et comme membre de l'Associa-

tion nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR).

On le connaissait aussi dans les milieux sportifs de la Régie autonome des transports parisiens (RATP) où il fut un animateur dévoué.

Installé, depuis quelques mois, au soleil du Midi, nous lui exprimons nos félicitations et nos vœux de paisible retraite.

JC

Appel

Nous avons entrepris la mise à jour de notre fichier informatisé.

Nos adhérents et nos abonnés disposant d'une adresse électronique peuvent, s'ils le désirent, nous la communiquer à : anffmrfa@free.fr

Nous les en remercions

La vie de l'association

Circuit de mémoire

Nous proposons à nos adhérents, à leurs familles et à leurs amis, une journée de visites et informations relatives aux exécutions massives en France et à la Déportation de 1941 à 1944. Date retenue : vendredi 28 octobre 2011. Nous irons sur les sites du Mont-Valérien, du fort de Romainville et du Camp de Drancy.

Les transports, assurés en autocar, le repas de midi et les visites s'éleveront forfaitairement à 25€ par personne, tout hébergement éventuel à Paris restant à la charge de chacune et chacun.

Déroulement de la journée : Départ impératif, Place de la République (Paris XIème), à 9 heures précises (lieu exact du rendez-vous, car la place est vaste, sera indiqué par courrier)

10h : Fort du Mont-Valérien - 12h30 : Repas - 14h30 : Fort de Romainville - 16h30 : Site du Camp de Drancy - 18h15/18h30 : Retour Place de la République.

Hébergement : Pour les amis venant de province, il peut être nécessaire de prévoir une ou deux nuitées à Paris - le jeudi 27 ... et le vendredi 28 pour ceux qui participeraient le lendemain, avec nous, à la cérémonie d'Ivry annoncée dans ce bulletin. Voici 2 adresses d'hôtels proches de notre point de départ :

HOTEL COSMOS – 35, rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris – tél et fax 01 43 57 25 88 – proche du métro *Parmentier* (à une station de *République*). Chambre 1 personne : 52€ à 67€ - chambre 2 personnes : 60€ à 67€.

ACACIA HOTEL – 30 bis, avenue Parmentier 75011 Paris – tél 01 48 05 86 54 – proche du métro *St-Ambroise*, (à 2 stations de *République*). Chambre 1 lit : 48€ - chambre 2 lits : 58€.

Histoire

Drancy

Ayant obtenu les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940, Pétain abolit la République. L'Etat français (*Travail - Famille - Patrie*) reprend la tradition antisémite d'extrême droite et proclame la « *loi portant statut des juifs* » (octobre 1940)...

Avec la collaboration active de ses institutions (corps préfectoral, polices, etc), Vichy se prépare très tôt à « *la solution finale du problème juif* » que décideront les nazis à Wannsee (20 janvier 1942).

A Paris, les premières rafles ont lieu le 14 mai 1941 : convoqués par un *billet vert*, les hommes recensés juifs d'origine étrangère sont arrêtés et expédiés dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande (Loiret).

Le 20 août 1941, dans le XIe arrondissement, on rafle les hommes juifs, étrangers et français. Ils sont menés à Drancy dans un camp spécialement ouvert pour eux ce jour-là.

D'autres rafles suivront en zone occupée, comme celles du Vel d'Hiv les 16 et 17 juillet 1942, et dans toute la zone « *libre* », comme celles du 26 août 1942 : hommes, femmes, enfants...

Le camp de Drancy occupe un chantier de construction inachevé d'habitations « *bon marché* » ouvert en 1931 : le « *fer à cheval* » de la Cité de la Muette.

Seul le gros œuvre de trois longues bâtisses, disposées en U autour d'une cour de 200m par 40, a été mené à bien : 4 étages vides, non cloisonnés, ouverts à tous les vents, sans eau, ni sanitaires, ni électricité. L'ensemble est entouré de 2 enceintes de barbelés séparées par un chemin de ronde.

A chaque angle : un mirador ! On y entasse *l'espèce humaine*. Et tout manque... Mais, c'est isolé parmi des terrains vagues (et des gendarmes demeurent à proximité dans des *gratte-ciel*). C'est facile à surveiller... et deux gares sont proches : Drancy-Le Bourget et Bobigny.

Aujourd'hui, sur le site du Camp, les barres d'habitations subsistent (HLM !). Un Mémorial national témoigne, à l'entrée de la cour : un wagon-symbole - des rails - un monument marqué de symbolique religieuse juive, élevé en hommage aux victimes de la Shoah. Tout invite à s'informer pour comprendre.

Lors de l'inauguration du *Mémorial*, Maurice Nilès, Maire de Drancy, déclarait : « *Le mémorial est un appel permanent à la vigilance, afin que chacun se souvienne des crimes du nazisme et comment le racisme et l'antisémitisme ont donné naissance à l'une des plus grandes horreurs de toute l'histoire de l'Humanité.* »



Mémorial de Drancy (photo Felipe Ferré, extraite du document édité par le Comité National du Mémorial)

Je rends hommage à tous ces hommes, ces femmes, ces enfants qui partirent du Camp de Drancy, pour leur dernier voyage vers les camps de la mort...

« Je rends hommage aussi, à tous ces jeunes qui avaient, à l'époque, entre 17 et 20 ans, qui ont connu la torture et la mutilation avant de mourir fusillés ou en déportation : Simon Bronsztein, René Dewerpe, Henri Fournier, Raymond Justice, Roger Gibrat, Jacques Jorissen, Fernand Péna, Roger Petitieu... Des collègues, des écoles, des plaques de rues portent vos noms. Vous êtes un exemple et une référence. Vous êtes tous unis dans notre mémoire. »

Aujourd'hui, la Cité de la Muette est un lieu de vie qu'on peut visiter. Cela donne matière à réflexion car nous savons qu'ici l'Histoire a marqué des chairs : 80 000 Juifs passèrent par Drancy, dont 63 000 furent déportés en Allemagne, sur les 76 000 Juifs-Déportés de France. Cette histoire interroge nos consciences.

JC

Valréas, 12 juin 2011

Au Mur des Fusillés de Valréas (Vaucluse) Michel Reboul, président de l'Association cantonale des Familles de Fusillés, Déportés, Internés, Résistants et Patriotes a fait revivre une page d'Histoire dont nous vous proposons le résumé suivant.

Six juin 1944 : les alliés débarquent en Normandie ; le Général de Gaulle appelle les Résistants à sortir de la clandestinité. A Valréas et dans sa région, l'activité résistante se développe depuis 1943. Une cinquantaine de réfractaires au STO (Service du travail obligatoire) trouve refuge à la ferme Juliens où se crée le maquis de la Lance.

Le 8 juin 1944, ordre est donné d'occuper Valréas et d'autres lieux de la vallée du Rhône afin

de couvrir la mobilisation générale et le soulèvement général dans la zone est, montagneuse, du département, créant un point de fixation pour les forces d'occupation. Le chef régional de l'AS (Armée secrète) le commandant Alain (Pierre Reynaud) délégua le commandement militaire sur Valréas au lieutenant Georges (Pierre Rigaud). L'autorité civile était exercée par Marius Gras et Louis Clarice, responsables de l'AS pour Valréas et ses environs.

La présence d'un agent de l'ennemi dans les rangs de l'AS, permettra aux Allemands de connaître l'état des forces locales de résistance. Valréas était un obstacle pour les forces allemandes : remonter le long du Rhône, de la Provence vers la Normandie, imposait d'éviter la nationale continuellement bombardée. L'ordre de nettoyage de Valréas fut donné au groupe de combat « Unger ». Des barrages de Résistants sont établis route d'Orange,

Valréas (suite)

route de Grillon, route de Baume. Deux avions allemands mitraillent le barrage de la route de Vinsobres. Le 12 juin, les Allemands sont signalés, venant de Visan. Tout va très vite. La sirène retentit. L'ordre de repli ne leur étant pas parvenu, deux groupes postés route de Baume (commandés par Lucien Genot et Emile Bouchet) sont fait prisonniers.

Ce 12 juin 1944 à Valréas, c'est bien une attaque allemande, composée du 2ème bataillon du 10ème régiment de la 9ème Panzerdivision, dont 32 chars uniquement mis à la disposition, pour Valréas, de la 8ème compagnie de Légionnaires du 3ème Régiment de la division Brandebourg, d'une unité de la

Luftwaffe, ainsi que des éléments de la Feldgendarmarie (sources : Archives départementales du Vaucluse).

Ce 12 juin 1944 à Valréas, ce sont bien 53 Fusillés dont les noms sont inscrits sur ce Mur à la vue de tous les passants et pour l'éternité.

Deux jours après Oradour-sur-Glane, Valréas doit être détruite. Le maire, Jules Niel, qui a repris son écharpe, malgré sa destitution, sauve sa ville, mais ne peut sauver les fusillés pour l'exemple. Et l'intervention auprès d'un officier allemand des infirmières Jeannine Talmon et Mireille Montabaranon, empêchera que les corps des fusillés (dont certains vivaient encore) finissent dans un charnier.

5 rescapés, avec l'aide de la Croix Rouge, des pompiers et de volontaires seront emmenés à l'hôpital et remplacés par des tués dans la campagne : Alfred Buey ne survivra pas à ses blessures, Auguste Mary, protégé par le corps de son frère, sera le seul à ne pas avoir été atteint par les balles, quant à Gratien Soureillat, Emile Bouchet et Joseph Coutton, ils avaient été laissés pour morts, après le coup de grâce.

Que l'histoire reste ainsi et ne soit au fil des ans entachée d'écrits qui pourraient faire penser que notre mémoire faiblit.

Michel Reboul

Fort de Romainville

HISTORIQUE SUCCINCT :

1831 – Dans le cadre des fortifications avancées de la ville de Paris, un premier ouvrage est construit en terre.

1840 – Sous l'impulsion d'Adolphe Thiers et de Louis-Philippe, les chambres des députés et des pairs votent un programme de construction en dur de seize forts autour de Paris, travaux achevés en 1845 : le fort de Romainville est un ouvrage militaire type Vauban, rectangulaire à 4 bastions avec une entrée encadrée de 2 pavillons de corps de garde. Dans la cour, 2 pavillons de caserne et 2 magasins à poudre. Surface totale : 20 hectares.

Dès 1920, des constructions occupent peu à peu les glacis du fort, la population de Romainville passant de 1700 habitants, en 1841, à 12 800, en 1926.

1967 – Les fossés sont comblés avec les terres du périphérique : des immeubles et des équipements collectifs s'y élèvent.

1960 – Un centre de communication est installé dans le fort.

Actuellement, une partie des bâtiments est classée « monument historique », l'autre abrite, depuis 1984, une tour hertzienne de 141 mètres de haut, assurant la transmission de programmes radio et télévision. Aujourd'hui, le fort est situé sur la commune des Lilas.

EVENEMENTS :

1870 – Les prussiens assiègent Paris ; les habitants des communes voisines y trouvent refuge. Après l'armistice, les troupes allemandes occupent le fort de janvier à septembre 1871.

1918 – Les fortifications de Paris s'avèrent aussi inefficace qu'en 1870.

1940 – Le commandement militaire allemand fait de Romainville un camp mixte d'internement des opposants à l'occupation nazie. Des détenus y sont officiellement enregistrés à partir du 1er novembre 1940. L'utilisation du fort va évoluer selon deux axes prioritaires : centre de détention d'otages (fusillés pour la plupart, au Mont-Valérien, en représailles d'actions de la Résistance) et lieu de transit vers les camps de concentration, pour hommes comme pour femmes. Le « Convoi des

31000 », du 24 janvier 1943, est l'un des plus connus de ceux qui partirent de Romainville (31... correspondait à l'immatriculation des déportés) ; sur les 230 femmes ayant quitté le fort, 49 seulement reviendront en 1945.

1943 – Evasion de Pierre Georges (colonel Fabien) avec Albert Poirier.

21 août 1944 – Juste avant de quitter le fort, les allemands fusillent encore 11 détenus.

En cette enceinte, 3 900 femmes et 3 100 hommes furent internés avant d'être déportés. 209 y furent fusillés.

HB

Mont-Valérien



Ouest de Paris, commune de Suresnes. Le Mont-Valérien observe la capitale et son histoire : lieu de culte chrétien dès le Moyen Age, fortification de la ceinture parisienne depuis 1841 ; sa situation et ses caractéristiques, un siècle plus tard, ont conduit les troupes d'occupation nazie à en faire, en région parisienne, le principal lieu d'exécution des Patriotes et Résistants. Les fusillades débutèrent en mars 1941 et ne cessèrent qu'en juin 1944. Plus de mille per-

sonnes identifiées périrent dans la Clairière des Fusillés, à l'intérieur du fort, loin des regards et à l'abri de hauts murs retenant les bruits.

Les condamnés arrivaient des prisons de la région. Souvent enfermés, pour un temps très court, dans la chapelle du fort, on les menait ensuite en contrebas, vers la clairière où le peloton d'exécution les attendait. Les cadavres étaient chargés dans des camions et dispersés dans différents cimetières, parfois de ma-

nière anonyme (il fallait cacher l'ampleur de la répression). Toutefois, le cimetière principal fut celui d'Ivry : près de 850 Fusillés y reposent. Tous Résistants, ils pouvaient avoir été condamnés par des tribunaux militaires allemands ; ils furent aussi assassinés comme otages, livrés aux nazis par le gouvernement de Pétain...

Qui étaient-ils ? Résistants, soit ils avaient été condamnés par des tribunaux militaires allemands, soit ils étaient otages -

les nazis supposant que, compte tenu de leurs opinions politiques, ils auraient pu « résister ». Ils étaient d'origines sociales et religieuses très variées. Toutes les couches de la population française se côtoyaient dans le combat contre l'ennemi commun. Ils venaient de tous les continents...et donc d'Allemagne aussi ! Ils voulaient un monde de paix et de liberté, un monde tourné vers le progrès social, un monde sans racisme et sans communautarisme. Ces valeurs étaient leur bien commun. Ils les ont défendues jusqu'à la mort.

Au Mont-Valérien, ont été fusillés le gaulliste Honoré d'Estienne d'Orves, le communiste Gabriel Péri, les Résistants d'origine étrangère du groupe de « l'Affiche Rouge » et bien d'autres. Le plus jeune avait 17 ans, le plus vieux 72. Seuls des hommes ont été fusillés ici : les nazis décapitaient les femmes ... qui ne pouvaient avoir *l'honneur des armes*. Le dernier fusillé tomba le 15 juin 1944, peu avant la libération de Paris.

En 1958, le Général De

Gaulle, revenu au pouvoir, décide de faire élever en ce lieu le Mémorial de la France Combattante (inauguré le 18 Juin 1960). Le monument comprend 16 hauts-reliefs en bronze : allégoriques des formes multiples du combat contre l'ennemi. Dans une crypte, sous le monument, reposent 16 combattants représentatifs des formes de lutte contre les nazis ; une urne contenant des cendres recueillies dans des camps d'extermination est scellée, face aux cénotaphes devant lesquels le public est invité à se recueillir.

Le 20 Septembre 2003, suite à une proposition de loi de Monsieur Robert Badinter votée à l'unanimité par le Sénat, le Monument du Souvenir des Fusillés a été inauguré. Conçu par le plasticien Pascal Convert, il a la forme d'une « Cloche » sur laquelle sont gravés les noms des 1010 Fusillés identifiés à ce jour. Ce monument, élevé devant la chapelle, est le symbole de leur sacrifice. Nous leur devons notre liberté, soyons en dignes.

G.D-E



(De récents aménagements du site ont été évoqués dans le n° 233 de « Châteaubriant »)

Exécuter

Au sujet de ce verbe, voici ce qu'écrit, avec une sobre élégance et une jalouse économie des moyens, le « Dictionnaire de l'Académie Française » (9ème édition - Paris, an 2000) :

« Mettre à mort par autorité de justice. *Le condamné à mort fut exécuté à l'aube. C'est par une extension abusive qu'on emploie ce terme dans le sens de « mettre à mort en dehors de toute procédure légale ».* On n'exécute pas un otage, on l'assassine. »

(Les caractères *italiques*, pour signaler un exemple, et ceux **en gras**, pour insister sur un commentaire, ne sont pas de notre fait mais bien de la volonté de nos Académiciens.)

IVRY : Invitation

L'Association nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance française et de leurs Amis serait honorée de votre présence à la Cérémonie d'Hommage aux Résistants fusillés dans la Région parisienne et inhumés au Carré militaire du Cimetière parisien d'Ivry (avenue de Verdun – Nationale 305) – samedi 29 octobre 2011, à 15 h. Rassemblement à 14h. 45, devant l'entrée du cimetière.